

# Amplifions l'action le 5 décembre

La grève du 14 novembre a été un succès. Le contexte a changé et nous nous en félicitons.

D'abord parce que la mobilisation contre la réforme des rythmes scolaires s'amplifie au niveau national et ce dans l'unité. Le 5 décembre, le SNUipp-FSU appelle à la grève aux côtés d'un appel de la CGT, FO et Sud. Nous savons que les collègues parisiens ont plusieurs grèves à leur actif et que cela a un coût. Cela dit, nous ne devons pas baisser la garde. Il faut continuer à nous mobiliser en étant en grève le 5 et en multipliant au niveau parisien les actions et réunions avec les parents d'élèves et les agents de la Ville.

Par ailleurs, le ton de nos interlocuteurs a changé. Le Maire de Paris ne nie plus la situation catastrophique que nous vivons dans nos écoles. Cela dit, pour le moment, aucune proposition concrète de la Ville n'a été portée au débat, alors qu'il y a urgence ! Nous n'obtiendrons rien sans action. Restons mobilisé-es !

Depuis l'arrivée de ce nouveau gouvernement, le SNUipp-FSU n'a eu de cesse de le dire : l'amélioration des conditions d'enseignement et des conditions d'apprentissage des élèves, la transformation de l'école que la FSU porte de ses vœux ne dépend pas que des rythmes scolaires, bien au contraire ! Effectifs, remplacement, formation, Rased... le Ministre se cantonne aux belles paroles qui ne convainquent plus personne. Sur tous ces sujets, le SNUipp-FSU continuera à porter ses propositions sans complaisance.

Il ne s'agit pas non plus d'oublier non plus les promesses de revalorisation de nos salaires. La prime de 400 euros est une première avancée bien maigre au regard de la chute libre du pouvoir d'achat des enseignant-es.

Continuons la mobilisation. Notre métier, nos élèves le méritent. Ensemble, imposons une réelle ambition pour l'école primaire !

**Jérôme Lambert,**  
secrétaire départemental

## Sommaire

- p. 2 et 3** Grève du 5 décembre
- p. 4** Tribune Rythmes scolaires
- p. 5** Audience intersyndicale avec le Recteur et la Mairie
- p. 6** Réforme des retraites  
Elections à l'ESPE,  
Marche contre le racisme
- p. 7** Carrière

# Grève du 5 décembre

Appel intersyndical parisien



## Toutes et tous en grève le 5 décembre !

Le début d'année scolaire à Paris est marqué par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires qui ne fait qu'accroître la dégradation des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans une école abîmée par des années d'attaques et de suppression massive de postes.

Malgré la mobilisation historique de l'ensemble de la communauté éducative, la ville de Paris a voulu passer en force avec le soutien de l'académie pour une mise en œuvre précipitée dès la rentrée 2013 de la réforme des rythmes scolaires que nous rejetons. Les conséquences de cette réforme s'appuyant sur le projet éducatif territorial et de cette précipitation ont des impacts dévastateurs sur les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage des élèves, sur les modalités d'accueil des enfants dans le péri et l'extra-scolaire ainsi que sur les statuts et les conditions de travail des personnels enseignants et municipaux.

Lors de la rencontre de l'intersyndicale avec le Maire de Paris et avec les syndicats des personnels de la Ville, le ton a nettement changé, mais aucune proposition concrète n'a pour le moment été faite par la Ville.

Les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, Sud Education, CNT-Ste, CGT Educ'Action et Supap-

FSU, FO Ville de Paris, Sud-CT exigent que cela cesse !

**Ils exigent donc l'arrêt du dispositif actuel et continuent d'exiger l'abrogation du décret du 24 janvier 2013.**

Ils revendiquent, par ailleurs, que les conditions d'exercice du métier soient concrètement améliorées notamment à travers un autre budget permettant de rétablir les postes de Rased et de remplaçants, de permettre la baisse des effectifs et la formation initiale et continue. Ils demandent que la Ville de Paris inscrive à son budget l'emploi de personnels titulaires correspondant à toutes les fonctions assurées actuellement par des personnels précaires.

Après le succès du rassemblement du 14 octobre et de la grève le 14 novembre, les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, Sud Education, CNT-Ste, CGT Educ'Action et Supap-FSU, FO Ville de Paris, Sud-CT appellent les enseignant-es et les personnels municipaux des écoles à se mettre en grève le 5 décembre, à participer à la manifestation régionale et à l'assemblée générale parisienne pour décider des modalités de la poursuite de l'action afin d'obtenir satisfaction de nos revendications.

### **Déclaration individuelle d'intention à envoyer avant lundi 02/09 à 23h59**

Seuls les enseignants chargés de classe en école maternelle ou primaire le jour de la grève ont à envoyer la déclaration (lettre-type sur le site du SNUipp-FSU Paris) à leur ICC par mail ([ce.iccXXX@ac-paris.fr](mailto:ce.iccXXX@ac-paris.fr) où XXX est le numéro de la circonscription), fax, courrier...

**Organisation pratique (horaires, lieux...) à venir - Informations sur le site du SNUipp-FSU Paris dès que possible**

# Appel national du SNUipp-FSU

## Grève du 5 décembre

Pour la réussite des élèves, la vraie priorité, c'est la transformation de l'école.  
Rythmes scolaires, budget, conditions de travail des enseignants, le ministre doit répondre !

Aujourd'hui, les écoles primaires sont en proie à un climat d'exaspération. Le mécontentement voire la colère s'expriment sur la question des rythmes scolaires devant le refus du ministre d'ouvrir des négociations pour remettre à plat cette réforme. Celle-ci est le révélateur d'une dégradation des conditions d'exercice du métier, dans une école abimée par des années de suppressions massives de postes.

On ne peut pas continuer dans ce climat de trouble dans les écoles. Les enseignants ont besoin de sérénité pour bien travailler à la réussite des élèves, en confiance avec les familles. La priorité au primaire ne peut pas se résumer à une réforme des rythmes mal pensée et contestée. Pendant ce temps-là, la nécessaire transformation de l'école reste à quai et ce d'autant que l'investissement budgétaire ne se traduit pas encore par une vraie « priorité au primaire » : les mesures pour la direction et le fonctionnement de l'école sont très décevantes, la formation continue reste en panne, le « plus de maîtres que de classes » avance à trop petits pas... Avec 30 000 élèves supplémentaires attendus à la rentrée prochaine, les effectifs dans les classes vont rester chargés.

Où est la priorité au primaire quand le ministre envisage une mesure d'allègement du temps de service pour les

enseignants de collège en éducation prioritaire mais pas pour ceux des écoles qui, pourtant, vivent les mêmes réalités professionnelles (travail en équipe, relation aux familles, collaborations éducatives) ?



Maintenant, ça suffit ! La priorité au primaire marche à l'envers. L'enjeu pour notre école, c'est bien la réussite de tous les élèves. Et les vraies priorités sont les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. Le ministre doit y répondre sans attendre. Le SNUipp-FSU décide d'appeler les enseignants des écoles à faire massivement grève le 5 décembre pour :

### 1 Une autre réforme des rythmes

Remise à plat partout où les écoles le demandent. Pas de généralisation en 2014 : suspension et ouverture immédiate de discussions pour écrire un nouveau décret des temps scolaires.

### 2 Un budget ambitieux pour la transformation de l'école

- une baisse des effectifs par classe
- un renforcement des RASED par des créations de postes et des départs en formation
- une montée en charge du plus de maîtres que de classes
- un renouveau de la formation continue des enseignants
- un alignement de l'ISAE sur l'indemnité du second degré
- des mesures concrètes pour l'éducation prioritaire avec une réduction du temps d'enseignement pour les PE comme décidé pour les professeurs du collège.

### 3 Une amélioration des conditions de travail

- du temps pour travailler en équipe : 3 h hebdomadaires libérées, une amélioration des décharges de direction pour le fonctionnement de l'école
- le respect de la professionnalité des enseignants : fin du caporalisme et des injonctions.

**« Chantiers métiers »** : le Ministre a souhaité ouvrir cinq chantiers sur le métier d'enseignant-e : professeur des écoles en général, conseillers pédagogiques, maîtres-formateurs, direction d'école, Rased.

Le SNUipp-FSU y portera les revendications des personnels et a un objectif : obtenir du concret pour les personnels et leurs élèves. Des compte-rendus réguliers seront à disposition des collègues.

# Tribune

## Rythmes scolaires et réussite de tous, halte aux contre-sens et idées reçues !

Tribune parue sur le site du Café Pédagogique le 5 novembre et signée par Jérôme Lambert, secrétaire départemental du SNUipp-FSU Paris et Christine Passerieux, membre du Gfen (Groupe français d'éducation nouvelle)

Les travaux les plus récents de la recherche universitaire et pédagogique, les évaluations internationales montrent que l'école française creuse les écarts entre les élèves. Elle participe à transformer les inégalités sociales en inégalités scolaires. Tous les élèves, quel que soit leur milieu social d'origine sont capables d'apprendre, la responsabilité de leur réussite scolaire incombe à l'école. Les débats en cours sur la réforme des rythmes scolaires éludent cet objectif fondamental de démocratisation scolaire. C'est pourtant bien la seule question qui nécessite que soit mise en travail et en actes une réflexion sur les contenus d'apprentissage, les pratiques pédagogiques, la formation professionnelle des enseignant-es, la réduction des effectifs.

Le ministère affirme que la réforme des rythmes vise prioritairement les élèves des milieux populaires. Qu'en est-il six semaines après la rentrée ?

Le Snuipp-FSU Paris a mené une enquête auprès des enseignants. Le constat est massif d'une perte de repères de tous ordres pour les élèves qui rencontrent le plus de difficultés : emploi du temps qui varie selon les jours, changement de statut des personnels, (l'ATSEM, l'enseignant changent de fonction au cours de la journée) ... La confusion règne entre le scolaire, le péri-scolaire et l'extra-scolaire. Or on le sait, le flou du cadre scolaire a de lourdes conséquences, toujours pour les mêmes. Au regard de ce constat largement partagé nous dénonçons **la dégradation des conditions de scolarisation et d'apprentissage** des élèves depuis la mise en place de la réforme des rythmes, dégradation dont les élèves les plus en difficultés sont les premières victimes, car ce sont eux qui ont le plus besoin de l'école

et qui n'ont souvent que l'école pour permettre leur réussite. La situation actuelle se révèle un obstacle supplémentaire pour ceux qui doivent construire le sens de l'école et des apprentissages

Par ailleurs pour lutter contre les inégalités scolaires, **le Ministre met en avant les activités culturelles mises en place pendant le temps périscolaire** devant apporter aux élèves issus des classes populaires un « plus » dont ils ne bénéficieraient pas actuellement. Si le contexte extra-scolaire a des incidences sur le devenir élève c'est la mission spécifique de l'école que de le mettre en œuvre, par du plus sans doute mais surtout par du mieux et par du autrement. Les activités péri-scolaires ne se substituent pas à cette mission première de l'école. Par ailleurs, un véritable projet culturel s'impose pour qu'elles jouent pleinement leur rôle, et pas seulement dans les intentions. Le contenu de ces activités, leur

encadrement relèvent d'un projet d'éducation populaire. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Un projet ambitieux de transformation de l'école doit viser la réussite de tous les élèves. **Le combat que nous menons actuellement n'a pas pour but de maintenir un statu quo pas plus sur les rythmes scolaires que sur les contenus d'apprentissage, la formation des enseignant-es ...** Au contraire, notre combat a pour but d'imposer une réelle transformation de l'école et de la société. Il est de notre devoir de mener cette lutte, l'ensemble de la communauté scolaire doit s'en saisir. C'est pourquoi l'organisation d'Etats généraux de l'école à Paris nous semble nécessaire.

**Jérôme Lambert**  
**Christine Passerieux**





# Rythmes scolaires

## Compte-rendu des audiences intersyndicales avec le Recteur et le Maire

### Blocage du Recteur face à tout changement substantiel de l'ARE

A leur demande, les syndicats SNUipp-FSU, Snudi FO, Sud Education, CNT-Ste et CGT Educ'action ont été reçus le 18 novembre en audience par le Recteur de Paris pour porter leur revendication d'arrêt du dispositif actuel d'ARE.

Sur le constat de la situation des écoles parisiennes : les syndicats ont remonté les difficultés sévères que rencontrent une large majorité d'écoles. Face à ce constat, la direction a insisté sur le fait qu'à aucun moment, elle n'a dit que tout allait bien et que tout était parfait. L'académie a ajouté qu'elle n'a jamais nié que mettre en œuvre une réforme aussi difficile dans le contexte de notre académie était chose aisée. Cela, dit, selon l'académie, les choses vont mieux et vont s'améliorer, même si elle reconnaît qu'il y a des écoles où la situation est encore difficile. Par ailleurs, selon le Recteur, les écoles où cela se passe bien sont les écoles où le ou la REV et le directeur-trice ont bien collaboré et où il n'y avait pas de locaux exigus.

Pour le SNUipp-FSU, l'académie ne se rend absolument pas compte de la situation d'une large majorité d'écoles ou en tout cas, refuse de reconnaître les difficultés. Si elle affiche une écoute et une volonté de dialogue, elle refuse d'entendre ce que remontent réellement nombre d'écoles.

Sur le fond, les syndicats ont revendiqué leur demande d'arrêt du dispositif actuel d'ARE et ont demandé que le Recteur remette toutes les parties concernées autour de la table pour débattre des modifications substantielles qu'il faut apporter au système actuel.

Après les propos de Messieurs Peillon et Ayrault, droits dans leurs bottes, c'est donc sans surprise que le Recteur a fermé la porte à l'ouverture faite par les

représentants des personnels : l'académie ne bougera pas. Elle n'a pu apporter aucune réponse à l'interrogation des syndicats sur les modifications que l'académie pourrait apporter !

Malgré les multiples courriers, les différentes mobilisations (rassemblements, grèves...), l'académie impose de continuer dans le bricolage actuel.

### Changement de ton net du Maire de Paris mais aucune proposition concrète de la Ville

L'intersyndicale enseignante parisienne a été reçue le 21 novembre par le Maire de Paris. Le changement de ton du Maire de Paris est net.

M Delanoë ne nie plus les difficultés rencontrées par les écoles suite à l'application de la réforme des rythmes scolaires, difficultés qu'il considère plus prégnantes dans les écoles maternelles.

Suite à l'intervention du SNUipp-FSU Paris, le Maire a même reconnu la « souffrance » des enseignant-es, souffrance qui n'est pas due uniquement à cette réforme selon lui.

Avec les personnels et les autres syndicats parisiens, le SNUipp-FSU estime que la situation des écoles ne peut rester en l'état, il faut que cela cesse. Après avoir débattu de la réalité ou non des diverses annonces faites par la Mairie en matière d'hygiène et de sécurité suite aux interventions du SNUipp-FSU, les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, Sud Education, CNT-Ste et CGT Educ'Action ont rappelé leur revendication d'arrêt du dispositif actuel d'ARE et de la mise en place de modifications substantielles de la semaine scolaire dès cette année.

A la fin de la rencontre, le Maire de Paris s'est dit n'être pas convaincu à ce stade qu'un changement d'horaire soit possible en cours d'année, mais qu'il était prêt à en discuter de nouveau en décem-

bre et à étudier des propositions si elles étaient préparées et travaillées.

Au final, pour le moment, aucune proposition concrète n'a été faite par la Ville. Or, il y a urgence !

### Continuer à se mobiliser dans l'unité avec les parents et les agents de la Ville

Nous ne sommes pas naïfs, si avancée il y a, le SNUipp-FSU considère qu'elle ne sera obtenue qu'avec l'action des personnels et plus largement de l'ensemble de la communauté éducative. C'est pourquoi après le succès du rassemblement parisien du 14 octobre et de la grève du 14 novembre, le SNUipp-FSU Paris appelle d'ores et déjà l'ensemble des personnels à se mobiliser dans l'unité le 5 décembre pour obtenir l'abrogation et la réécriture du décret des rythmes scolaires et plus largement obtenir une réelle transformation de l'école dans l'intérêt des élèves comme de l'ensemble des personnels : budget, conditions de travail...



# Retraites

## Pourquoi la réforme des retraites est inacceptable ?

La réforme gouvernementale des retraites nous est présentée comme inéluctable et justifiée. Menée par le nouveau gouvernement, elle entérine et accroît les réformes Fillon et Sarkozy. Pendant des mois, les médias nous ont encore une fois préparés à la résignation et au fatalisme. « On vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps ». Cet argument occulte le paramètre suivant : nous vivons plus vieux, mais rarement en bonne santé. Les troubles musculo-squelettiques et les hypertension, premières affections invalidantes des retraités sont bien les conséquences des années de travail. Travailler plus longtemps conjugué avec la dégradation du système de santé publique entraîne d'ailleurs la stagnation de l'espérance de vie pour les hommes et son recul pour les femmes. La vérité historique et sociale indique pourtant que si l'espérance de vie des travailleurs français a connu un tel allongement dans les années 90 c'est parce que l'âge légal de départ à la retraite avait été porté à 60 ans en 1982 et que la sécurité sociale et les progrès de la médecine remplissaient

leurs rôles !

Nos dirigeants « oublient » également un aspect essentiel : lorsque « l'heure de la retraite sonne », 60% des gens sont déjà inactifs. Certains bénéficient de plans de départ « anticipés » mais un grand nombre sont travailleurs précaires ou chômeurs avec peu d'espoir de retrouver un emploi avant leur retraite. Nous sommes devant un paradoxe total, les salariés doivent cotiser encore plus longtemps, partir de plus en plus tard alors qu'ils ne sont que 40% à travailler. Les anciens sont obligés de travailler toujours plus alors que le chômage des jeunes est massif.

Les personnes nées après 1973 devront cotiser 43 années pour espérer avoir une pension à taux plein, les années d'étude n'étant pas prises en compte, les enseignants devront travailler jusqu'à 68 ans ! Il est bien évident que beaucoup partiront à la retraite plus tôt, pour des raisons de santé notamment, avec des revenus diminués.

Il s'agit bien du détricotage du système de solidarité intergénérationnelle issu du Conseil National de la Résistance. Pour

la FSU, d'autres choix sont possible, c'est pour cela qu'elle continuera avec les autres syndicats à se mobiliser contre cette réforme et imposer un débat sur d'autres modes de financement de notre système de retraite. Une fois de plus, il est bien question d'une autre répartition des richesses.

**La commission des retraité-es du SNUipp-FSU Paris**



## Elections à l'ESPE

### Large victoire de la FSU

Les élections pour le conseil d'école de l'ESPE se sont déroulées les 18 et 19 novembre, les listes présentées par les syndicats de la FSU ont remporté largement l'adhésion des étudiants, stagiaires et formateurs puisque la FSU a remporté 11 sièges sur 14. Le SNUipp-FSU remercie les électeurs qui lui ont fait confiance, ils peuvent compter sur la détermination de ses représentant-es pour changer concrètement les conditions de formation initiale et continue des enseignant-es et des étudiant-es.

## Marche contre le racisme

Un climat nauséabond s'installe dans notre pays. La garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Christiane Taubira, a subi ces dernières semaines des attaques racistes venues de temps obscurs que l'on croyait révolus. Ce sont des souillures pour la République.

De nombreuses organisations dont la FSU appellent à défiler le 30 novembre pour dire non au racisme. L'appel est consultable en intégralité en une du site du SNUipp-FSU Paris.

**Samedi 30 novembre 14 h 30**  
**Place de la République**

# Carrière

## Permutations

Saisies des demandes jusqu'au mardi 3 décembre midi

Les enseignant-es souhaitant changer de département doivent saisir leur demande sur le serveur SIAM avant le mardi 3 décembre à midi. Pour toutes questions, contactez la section ou consultez le dossier « mouvement interdépartemental » dans la rubrique carrière (note rectorale, statistiques des dernières années...).

## Nouvelles circulaires rectorales

Congé de formation, poste de référent AVS, poste en Polynésie française, échange franco-allemand

Les circulaires rectorales sont consultables en ligne. Vous pouvez également consulter les explications concernant ces opérations sur le site du SNUipp-FSU Paris, rubrique « carrière » et contactez la section pour tout problème ou question.

Poste adaptés : suite à l'intervention du SNUipp-FSU, le délai a été revu : les dossiers peuvent être envoyés jusqu'au 6 décembre

## ZIL

Problème de paiement des ISSR

Le SNUipp-FSU a pris connaissance des nouvelles consignes académiques concernant le paiement des ISSR. Outre le travail supplémentaire une nouvelle fois demandé aux secrétaires de circonscription, ces nouvelles modalités de paiement va poser de gros problèmes concernant le paiement des ISSR voire même empêcher le paiement d'ISSR alors même que le remplacement aura été effectué.

Il semble que l'imagination du Ministère soit sans borne pour remettre en cause les droits des personnels et nous empêcher de faire notre travail, enseigner ! Le SNUipp-FSU s'est mis en contact avec le SNASUB-FSU, syndicats représentant les personnels administratifs au sein de la FSU pour agir de manière conjointe et a interpellé ce jour l'académie. Nous sommes dans l'attente de sa réponse.

## CAPD du 28 novembre

Promotion et liste d'aptitude à la direction d'école

Le SNUipp-FSU invite les personnels à contacter la section pour connaître les résultats les concernant.

---

# Rencontre avec le nouveau DASEN

Le SNUipp-FSU a rencontré mercredi 20 novembre le nouveau Dasen, Monsieur Dechambre. Pendant près de deux heures trente d'audience, le Dasen a été à l'écoute de la parole des personnels portée par les représentants de notre syndicat. Un compte-rendu complet sera diffusé ultérieurement, mais d'ores et déjà, voici quelques informations importantes :

**Consigne syndicale " décompter les dix minutes d'accueil" :** le SNUipp-FSU a présenté au nouveau Dasen sa consigne syndicale et a rappelé que l'académie

avait assuré par le passé à notre syndicat qu'aucune pression ne serait exercée sur les collègues appliquant la consigne. Le Dasen a indiqué que la question de ces heures de service serait traitée dans le cadre des discussions nationales sur le statut des enseignant-es et qu'aucune pression ne serait exercée à Paris sur les collègues appliquant la consigne. Le SNUipp-FSU appelle les collègues à appliquer cette consigne : <http://75.snuipp.fr/?8h20-8h30-et-13h20-13h30,1068>

Contactez le syndicat pour lui signaler l'application de la consigne et /ou pour

toute question ou difficulté à la mettre en œuvre.

### Horaires des écoles maternelles :

le SNUipp-FSU avait obtenu de Monsieur Duthy que les écoles maternelles puissent ouvrir leurs portes à 11h20 et 16h20 comme par le passé. Certain-es ICC ont dernièrement tenté de revenir sur cette possibilité. Le SNUipp-FSU a donc rappelé cet engagement académique à M Dechambre. Ce dernier va interroger les services et donner une réponse rapide à ce rappel.

# Se syndiquer

## Bulletin de syndicalisation 2013/2014

*Le syndicat ne reçoit aucune subvention et ne vit que par les cotisations de ses adhérents*



Le SNUipp-FSU Paris utilisera ces informations pour m'adresser personnellement ses publications (L'Ecole, Fenêtres Sur Cours, Pour, Lettre électronique d'information...) et me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires.

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de naissance : ..... Date de naissance : .....

Adresse personnelle : .....

Tél. personnel : ..... Portable : .....

E-mail : .....

Adresse professionnelle : .....

..... Echelon : .....

Je me syndique au SNUipp Paris-FSU afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'Education, au maintien de l'unité de la profession. J'autorise le SNUipp à faire figurer ces informations dans ses fichiers et ses traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la Loi du 06/01/78. Je peux annuler cette autorisation ou exercer mon droit d'accès en m'adressant par écrit à la section de Paris.

### MODE DE RÉGLEMENT

Le montant de ma cotisation est de \_\_\_\_\_ € (voir tableau ci-contre)

Je paye avec 1 ou plusieurs chèques (maximum 4) à l'ordre du SNUipp Paris, datés du jour de l'émission des chèques

Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB, un RIP ou un RICE).

Date : ..... Signature : .....

**Bulletin à compléter et à renvoyer par courrier**  
SNUipp-FSU Paris 11 rue de Tourtille 75020 Paris

Cocher les mois de prélèvement qui doivent être consécutifs et la case "TACITE RECONDUCTION" si vous souhaitez que votre adhésion soit reconduite automatiquement. Ils débiteront le 5 du mois suivant la réception du bulletin rempli accompagné du RIB.

TACITE RECONDUCTION

Janvier  
 Février

Mars  
 Avril

Mai  
 Juin

Juillet  
 Août

### Mandat de prélèvement - Cotisations SNUipp-FSU Paris

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUipp-FSU Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp-FSU Paris.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

#### DEBITEUR :

Votre nom : ..... Votre prénom : .....

Votre adresse :

Code postal : ..... Commune : .....

IBAN

.....

BIC

.....

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

**66%** de la cotisation est déductible sous forme de crédit d'impôt

### Montant et coût après déduction fiscale pour les instituteurs, PE et hors classe

Ech	Instit.	soit après déduction d'impôts	PE	soit après déduction d'impôts	Ech	Hors classe	soit après déduction d'impôts
4	121 €	40 €	139 €	46 €	5	225 €	74 €
5	124 €	41 €	147 €	48 €	6	240 €	79 €
6	126 €	42 €	151 €	50 €	7	254 €	84 €
7	129 €	43 €	160 €	53 €			
8	136 €	45 €	172 €	57 €			
9	143 €	47 €	184 €	61 €			
10	152 €	50 €	198 €	65 €			
11	167 €	55 €	213 €	70 €			

### Indemnités à ajouter à la cotisation

ASH, formation, Clin, remplaçants avec Issr...	Ajouter 5 €
Direction d'école ou d'Egpa	Ajouter 13 €

### Temps partiel

Le montant est de 50% ou 75% de la cotisation du tableau ci-dessus selon la quotité travaillée avec un montant minimal de 80 €

### Autres situations

PES (prof d'école stagiaire)	Cotisation 90 €
Pension inférieure à 1500 €	Cotisation 90 €
Pension entre 1500 et 2000 €	Cotisation 105 €
Pension supérieure à 2000 €	Cotisation 120 €
Disponibilité	Cotisation 80 €
Emploi de vie scolaire (EVS)	Cotisation 40 €
Assistants d'éducation (AE)	Cotisation 60 €

Crédit Mutuel Enseignant  
69 boulevard saint Germain  
75005 Paris

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA  
FR50ZZZ629416